



Plus de la moitié des migrations résidentielles avec le Grand Est concerne les jeunes

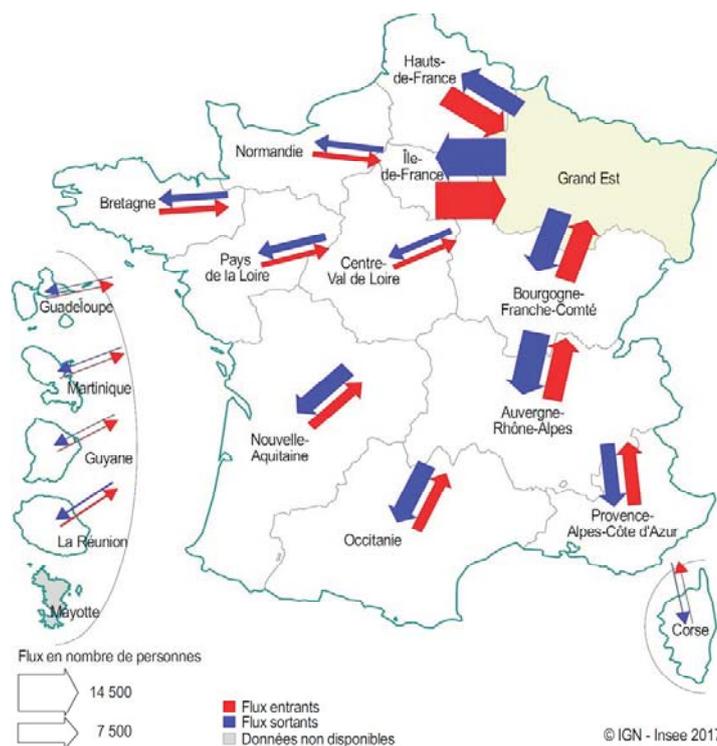
La plupart des habitants du Grand Est qui changent de résidence, le font à l'intérieur de la région, quatre fois sur dix dans la même commune et neuf fois sur dix dans le même département. Quand ils déménagent vers une autre région de France, c'est de préférence vers les départements limitrophes. Les jeunes sont les plus mobiles, surtout à l'âge des études et vers le Bas-Rhin, la Marne et la Meurthe-et-Moselle. Après 25 ans, les migrations concernent principalement des actifs en emploi. En 2013, le solde des entrées et des sorties est défavorable à la région.

Annie Ébro, Dominique Kelhetter, Insee

En 2015, pour la première fois depuis 1990, la région Grand Est perd des habitants, - 1 000 en un an. La population est estimée à 5 558 300 habitants. De 2009 à 2014, la population augmentait encore de 0,1 % par an en moyenne, portée par un solde naturel positif (+ 0,3 %) associé à un solde migratoire apparent négatif (- 0,2 %). Dans le même temps, les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de l'Aube et dans une moindre mesure de la Marne ont gagné des habitants. La population de la Meurthe-et-Moselle et de la Moselle est restée stable. Celle des Ardennes, de la Meuse, des Vosges et surtout de la Haute-Marne a diminué : ces départements cumulent à la fois un solde naturel faible ou négatif et un déficit migratoire. Celui-ci concerne également les autres départements, à l'exception de l'Aube, où davantage d'habitants s'y installent que d'habitants ne le quittent (+ 0,1 % en moyenne annuelle) ; cette tendance était encore plus prononcée en 2013 (+ 0,4 %). Dans le même temps, le seul solde migratoire apparent du Grand Est est de - 10 150 habitants : les migrations entre la région et le reste de la France contribuent pour l'essentiel au déficit (- 10 550), à

1 L'essentiel des mobilités résidentielles est réalisé avec les régions limitrophes du Grand Est

Flux en entrées et sorties entre le Grand Est et les autres régions du territoire national



Source : Insee, recensement de la population 2014, exploitation complémentaire.

peine contrebalancées par les migrations entre la région et l'étranger (solde de + 400). Six départements de la région ont un solde migratoire négatif avec le reste de la France, mais positif avec l'étranger, l'Aube et la Meuse en particulier, suivis des Vosges, des Ardennes, du Haut-Rhin et de la Meurthe-et-Moselle. Les autres départements ont des échanges défavorables à la fois avec la France et avec l'étranger, sauf la Marne qui gagne un peu plus d'habitants qu'elle n'en perd dans les migrations avec les autres départements.

2 Neuf déménagements sur dix se font à l'intérieur du département

520 000 migrations internes au Grand Est en un an



Source : Insee, recensement de la population 2014, exploitation complémentaire.

Une grande stabilité résidentielle

Le Grand Est est la région où il y a le moins de mouvements avec l'extérieur : près de 99 % de la population qui y résidait en janvier 2014 y habitait déjà un an plus tôt. Au cours de l'année 2013, seules 59 900 personnes ont emménagé dans le Grand Est en provenance des autres régions et 70 500 l'ont quitté pour une autre région. Le solde est négatif pour le Grand Est, qui rejoint en cela les Hauts-de-France, la Bourgogne-Franche-Comté, l'Île-de-France, la Normandie et dans une moindre mesure Provence-Alpes-Côte d'Azur. La mobilité interrégionale des habitants du Grand Est est l'une des plus faibles de métropole tant pour les entrées que pour les sorties. Les principales régions d'échange sont l'Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, la Bourgogne-Franche-Comté et les Hauts-de-France (respectivement 22 %, 13 %, 12 % et 12 % du total des échanges interrégionaux) (figure 1). Ce sont pour la plupart des régions limitrophes du Grand Est. Cette proximité géographique se retrouve

également dans les mobilités entre départements, les habitants déménageant plus fréquemment vers un département très proche : c'est dans les Ardennes et la Marne qu'on dénombre le plus d'arrivants en provenance de l'Aisne, et c'est dans l'Aube et la Marne que les arrivants des départements d'Île-de-France sont les plus nombreux, à l'exception des arrivants de Paris, plus présents dans le Bas-Rhin. Les mouvements sont également plus intenses entre la Côte-d'Or et la Haute-Marne et entre le Doubs, le territoire de Belfort et le Haut-Rhin.

Les mobilités résidentielles des habitants du Grand Est sont pourtant essentiellement internes : en 2013, elles représentent 520 000 déménagements. Seuls les Hauts-de-France connaissent des mouvements internes encore plus intenses. Il s'agit plus d'un changement de logement que d'une réelle migration, quatre déménagements sur dix s'effectuant dans la même commune, et cinq sur dix dans une autre commune du même département (figure 2).

Plus de la moitié des mobilités concerne les jeunes

Les jeunes adultes âgés de 19 à 34 ans représentent plus de la moitié des habitants mobiles et les enfants de moins de 10 ans qui accompagnent leurs parents, un dixième. C'est à partir de 19 ans que les mouvements s'amplifient : ils sont quatre fois plus nombreux qu'à 18 ans. À partir de 35 ans, la mobilité résidentielle devient moins importante puis quasi nulle après 70 ans.

Le solde des entrées-sorties n'est positif que pour la tranche d'âge des 18-21 ans (figure 3). Parmi ces jeunes, 68 % des entrants et 64 % des sortants sont des étudiants. Après 21 ans, les départs excèdent les arrivées et la part des actifs en emploi parmi les mobiles augmente pour dépasser celle des étudiants à partir de 23 ans.

Les retraités déménagent quand ils sont encore jeunes

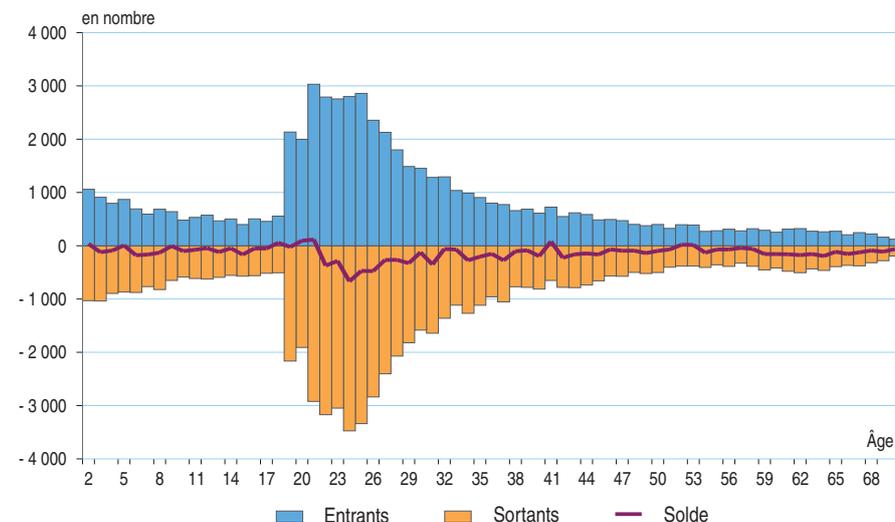
Près de 40 % des personnes qui arrivent dans le Grand Est ou qui le quittent sont des actifs ayant un emploi à leur destination (figure 4). Ils peuvent avoir déménagé pour occuper cet emploi dans leur nouvelle région, ou l'avoir trouvé à leur arrivée. À l'opposé, 60 % des mobiles sont inactifs (jeunes enfants, élèves, étudiants ou stagiaires, retraités, femmes ou hommes au foyer...) ou au chômage. Quelle que soit la situation par rapport à l'activité, le solde des mobilités résidentielles est négatif.

Les chômeurs sont plus représentés parmi les entrants que parmi les sortants et plus particulièrement pour les 26-60 ans (24 % pour 21 %). Ils peuvent avoir perdu leur emploi en quittant leur région, pour suivre un conjoint par exemple, ou ils pouvaient être déjà au chômage auparavant et viennent dans l'espoir de trouver un emploi.

Au contraire, les retraités sont plus représentés parmi les sortants que parmi les entrants (9 % et 7 %). Il s'agit plutôt de jeunes retraités : près de la moitié d'entre eux sont âgés de 58 à 69 ans.

3 Dans le Grand Est, plus d'arrivées que de départs entre 19 et 21 ans

Migrations résidentielles entre le Grand Est et le reste du territoire national



Lecture : 3 030 jeunes de 21 ans ont emménagé dans la région Grand Est en 2013 et 2 920 ont quitté la région, soit un solde excédentaire de 110.

Champ : population de 2 à 70 ans.

Source : recensement de la population 2014, exploitation complémentaire.

Entre 26 et 60 ans, une grande majorité des mobiles ont un emploi

Dans le Grand Est, les actifs ayant un emploi représentent 62 % des entrants et 66 % des sortants de 26 à 60 ans. À l'exception des exploitants agricoles qui sont très peu nombreux, le solde des mouvements entre régions est défavorable au Grand Est pour toutes les catégories socioprofessionnelles (figure 5). Proportionnellement, le solde est le plus négatif pour les professions libérales, les techniciens et les cadres d'entreprise. Au contraire, il est proche de l'équilibre pour les ouvriers agricoles, les ouvriers non qualifiés et les employés de la fonction publique.

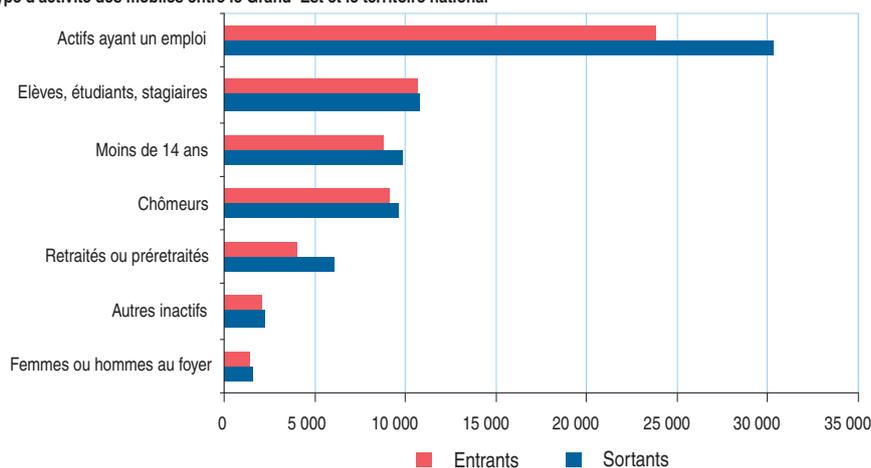
Au cours de l'année 2013, le Grand Est a accueilli 23 800 actifs en emploi en provenance d'une autre région française et en a vu partir 30 300. La moitié des arrivées et des départs ont lieu au début de la vie active, entre 21 et 30 ans, et les trois quarts avant 40 ans.

Des mobilités de proximité pour les actifs

Le solde migratoire des actifs diffère selon les départements du Grand Est. Il est positif seulement dans le Haut-Rhin, qui attire légèrement plus d'actifs de 25 à 35 ans et de 45 à 55 ans, qu'il n'en perd. Le département entretient des relations privilégiées avec son voisin, le Bas-Rhin : en 2013, les installations comme les départs d'actifs s'élèvent à 1 500 personnes. Les échanges sont

4 La plupart des entrants et des sortants ont un emploi

Type d'activité des mobiles entre le Grand Est et le territoire national



Lecture : 30 300 mobiles sortants sont actifs en emploi dans leur nouvelle région de résidence.

Champ : ensemble des mobiles du Grand Est.

Source : Insee, recensement de la population 2014, exploitation complémentaire.

également nombreux avec d'autres départements proches (Territoire de Belfort, Doubs, Vosges) ou plus éloignés (Paris et la Moselle). Le Haut-Rhin a bénéficié de l'arrivée de cadres et d'employés de la fonction publique mais a perdu des cadres d'entreprises ou des employés de commerce.

Le solde migratoire des actifs de la Haute-Marne est proche de l'équilibre, grâce à des arrivées entre 22 et 26 ans qui compensent les départs aux autres âges. Les mouvements concernent les départements qui la bordent : la Marne d'abord, suivi par la

Meuse, la Côte-d'Or et les Vosges. La Haute-Marne perd plus de population active avec la Côte-d'Or qu'elle n'en gagne, c'est le contraire avec le département du Nord. Sur un an, elle a gagné des employés de la fonction publique et des ouvriers qualifiés mais a perdu des cadres de la fonction publique, des employés et des professions intermédiaires du tertiaire.

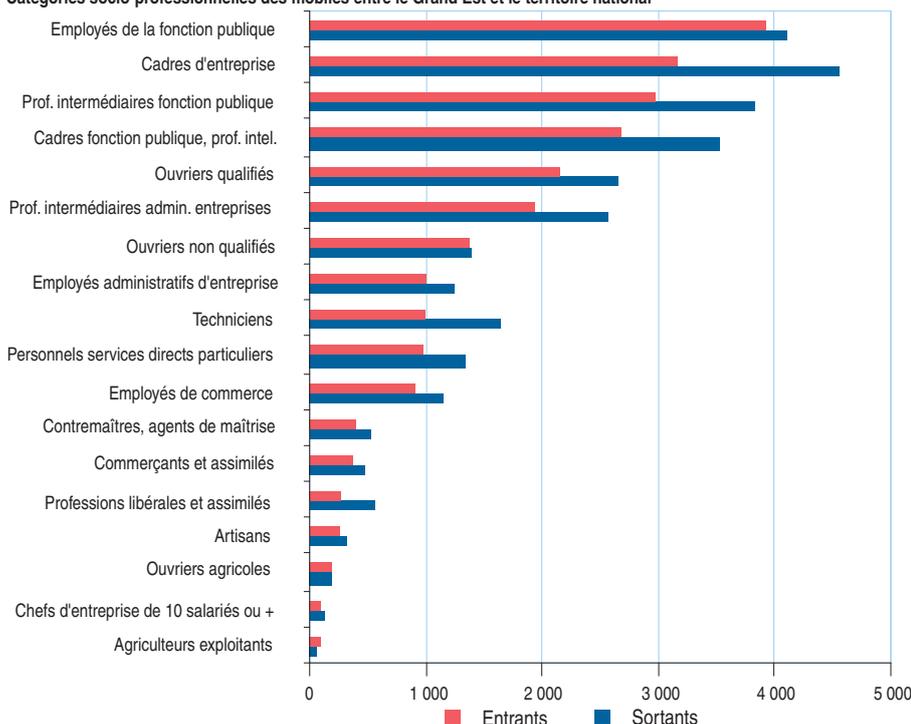
Pour les autres départements, les départs d'actifs sont plus nombreux que les arrivées. Les sorties d'actifs sont particulièrement fortes pour les Vosges (- 950), dès l'entrée des jeunes dans la vie active et jusqu'à 50 ans. Pour les plus âgés, le solde redevient légèrement positif. Les échanges avec la Meurthe-et-Moselle sont importants, mais au détriment des Vosges : en 2013, près de 300 actifs ont quitté le département. Les départs sont nombreux chez les professions intermédiaires d'entreprise, les employés de commerce et les ouvriers qualifiés (près de 200 pour ce dernier groupe).

Le Bas-Rhin, la Marne et la Meurthe-et-Moselle accueillent de nombreux étudiants

Le Bas-Rhin, la Marne et la Meurthe-et-Moselle se distinguent des autres départements du Grand Est pour leur important pic d'arrivées entre 19 et 21 ans (figure 6). Les migrations progressent sensiblement pour les jeunes de 19 ans : ils sont alors huit fois plus nombreux à entrer dans ces trois départements et quatre fois plus nombreux à en partir que les jeunes de 18 ans. Il s'agit principalement d'étudiants qui viennent s'inscrire dans les formations post-bac offertes dans les grands pôles universitaires de ces territoires. Après une légère baisse du nombre d'arrivées de jeunes de 20 ans, on observe un nouvel afflux d'étudiants à

5 Les employés et les professions intermédiaires de la fonction publique comme les cadres d'entreprise sont les plus mobiles

Catégories socio-professionnelles des mobiles entre le Grand Est et le territoire national



Lecture : 4 560 mobiles sortants sont cadres d'entreprise dans leur nouvelle région de résidence.

Champ : ensemble des mobiles du Grand Est, actifs en emploi.

Source : Insee, recensement de la population 2014, exploitation complémentaire.

21 ans, pour les formations de niveau bac+2 (écoles d'ingénieurs et de commerce en particulier). Ensuite, les arrivées diminuent progressivement, alors que les départs augmentent. Le solde devient fortement négatif entre 24 et 26 ans : ce sont principalement des actifs en emploi qui partent, leur poids parmi les sortants augmentant avec l'âge.

Plus de départs d'étudiants dans les autres départements

Les sept autres départements du Grand Est ont un solde migratoire très différent pour les jeunes âgés de 19 à 25 ans (figure 7). Ces territoires disposent d'une offre de formations dans le supérieur moins étoffée que dans le Bas-Rhin, la Marne et la Meurthe-et-Moselle. De nombreux étudiants quittent donc ces sept départements pour suivre leurs études ailleurs. On observe également une rupture à l'âge de 19 ans, mais pour les départs (sept fois plus nombreux qu'à 18 ans) plutôt que pour les arrivées (trois fois plus nombreuses). Après cet âge, le solde des entrées-sorties revient progressivement vers zéro, y compris entre 24 et 26 ans pour les jeunes actifs en emploi.

Parmi ces sept départements, celui des Vosges accueille plus d'habitants âgés de 56 à 65 ans qu'il n'en voit partir. Cette tranche d'âge représente plus de 10 % du total des arrivées mais seulement 5 % de l'ensemble des départs.

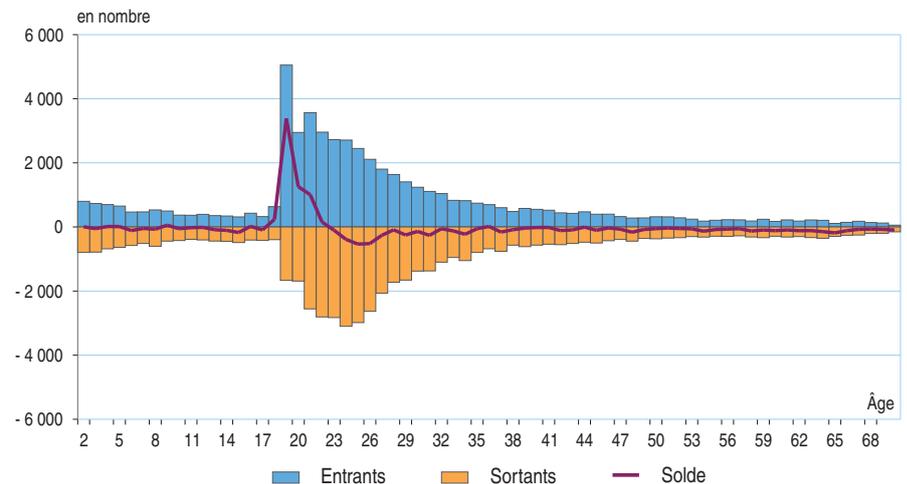
Les entrants sont des retraités en majorité, mais aussi des actifs notamment avant 60 ans. Au-delà de 66 ans, le solde migratoire redevient négatif. La moitié de ces personnes viennent des départements avoisinants : de Meurthe-et-Moselle surtout, mais aussi de Moselle, du Haut-Rhin et de la Marne. Une cinquantaine de communes ont accueilli ces nouveaux résidents dont les principales sont Gérardmer, Saint-Dié-des-Vosges, Bruyères et Épinal.

Dans la Meuse, quatre nouveaux habitants sur dix travaillent en dehors du département

Lorsqu'ils emménagent dans un nouveau département, les actifs en emploi y travaillent également le plus souvent (figure 8) : la proportion s'échelonne de 59 % dans la Meuse à 83 % en Haute-Marne. Les départements qui concentrent le plus de nouveaux résidents travaillant dans un autre département de la région sont la Meuse, les Ardennes et la Meurthe-et-Moselle (34 %, 27 % et 23 %). Près de 20 % des nouveaux habitants de l'Aube travaillent hors de

6 Une arrivée de jeunes majeurs dans le Bas-Rhin, la Marne et la Meurthe-et-Moselle

Migrations résidentielles de ces trois départements avec le reste du territoire national

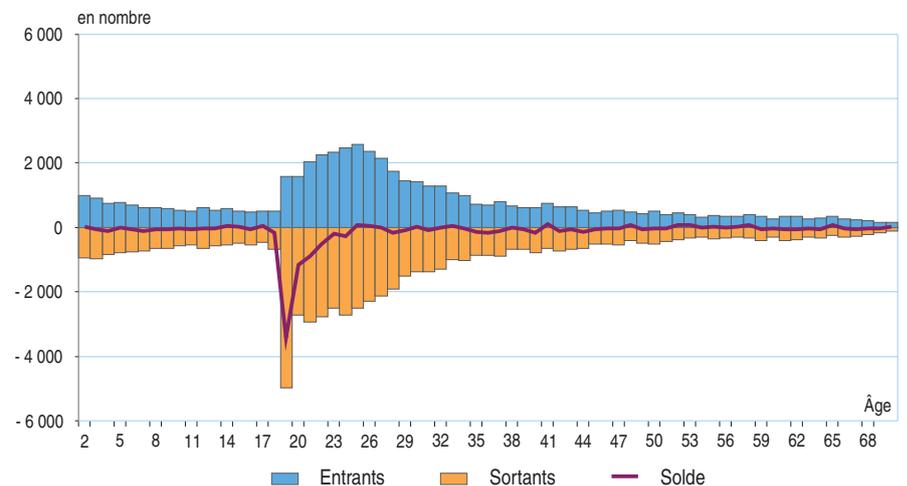


Champ : population de 2 à 70 ans.

Source : recensement de la population 2014, exploitation complémentaire.

7 De nombreux départs à 19 ans

Migrations résidentielles des autres départements du Grand Est avec le reste du territoire national



Champ : population de 2 à 70 ans.

Source : recensement de la population 2014, exploitation complémentaire.

Définitions

Solde migratoire d'un département : c'est la différence entre le nombre d'entrants dans le département, en provenance d'un autre département de la France (y compris des Dom), et le nombre de sortants du département vers le reste de la France.

Taux d'entrants (de sortants) d'un territoire : c'est le rapport entre le nombre d'entrants (de sortants) dans un territoire et la population de ce territoire.

la région, principalement en Île-de-France ou dans le département de l'Yonne. Enfin, une part de la population active nouvellement installée travaille à l'étranger : 14 % des nouveaux habitants de Moselle et 6 % des nouveaux

Meurthe-et-Mosellans se rendent majoritairement au Luxembourg ; 7 % des nouveaux Haut-Rhinois vont vers la Suisse. La part des nouveaux arrivants du Bas-Rhin qui travaillent en Allemagne est faible : 1,3 % des entrants. ■

Encadré Plus du tiers des arrivants de l'étranger sont en emploi

Au cours de l'année 2013, 22 240 personnes sont arrivées dans la région Grand Est en provenance d'un pays étranger. Elles viennent pour moitié des pays de l'Union européenne, et principalement des pays limitrophes : Allemagne (3 300), Belgique ou Luxembourg (1 600), mais aussi Italie (1 200), Espagne (1 000) ou encore Portugal et Royaume-Uni (plus de 600). La Suisse, pays voisin hors de l'Union européenne, représente 4,3 % des entrants avec 960 arrivants, nombre proche de ceux de l'Algérie et du Maroc (980 et 930). Parmi les pays plus lointains, se distinguent les arrivants des États-Unis et de la Chine (570 et 470).

Les principaux départements de résidence sont le Bas-Rhin, la Moselle et enfin le Haut-Rhin (respectivement 27 %, 20 % et 17 %).

Plus du tiers des arrivants de l'étranger sont des actifs avec un emploi, 19 % sont étudiants ou élèves et 14 % se déclarent chômeurs. Selon le pays d'origine, cette répartition diffère : les entrants originaires des pays limitrophes sont plus souvent actifs avec un emploi, ceux de Chine sont plus souvent étudiants.

8 S'installer dans un département et travailler ailleurs

Répartition des nouveaux arrivants actifs en emploi selon le lieu de travail (en %)

	Lieu de travail			
	Département de résidence	Autre département de la région	Autre département de métropole	Étranger
Ardennes	64,8	26,6	7,0	1,6
Aube	75,2	4,9	19,8	0,1
Marne	80,4	7,5	12,0	0,1
Haute-Marne	83,4	10,1	6,3	0,2
Meurthe-et-Moselle	65,9	22,5	5,0	6,6
Meuse	59,3	34,1	4,2	2,5
Moselle	65,3	17,3	3,6	13,9
Bas-Rhin	82,1	11,4	4,7	1,7
Haut-Rhin	74,9	10,0	7,0	8,2
Vosges	70,5	20,4	8,1	1,0

Lecture : 13,9 % des entrants dans le département de la Moselle travaillent à l'étranger.

Champ : arrivants dans un département du Grand Est, actifs en emploi.

Source : Insee, recensement de la population 2014, exploitation complémentaire.

Méthodologie

De 1962 à 1999, c'est le lieu de résidence au 1^{er} janvier de l'année du recensement précédent qui était demandé à la population (par exemple, au 1^{er} janvier 1990 lors du recensement de 1999). À partir de 2004, compte tenu de la cadence quinquennale de la prise en compte d'un même territoire, c'est le lieu de résidence cinq ans plus tôt qui est demandé à chaque enquête de recensement.

Pour des raisons de comparabilité avec les autres pays européens, les migrations résidentielles sont mesurées sur un an depuis le recensement de 2013.

La réduction de la durée d'observation à un an entre deux changements de résidence devrait permettre d'atténuer la sous-estimation des migrations jusqu'à connue, du fait des possibilités de migrations multiples dans une période quinquennale.

Les résultats présentés dans ce document

ne sont donc pas comparables avec ceux des précédentes collectes.

Les mouvements étudiés concernent uniquement les déménagements à l'intérieur du territoire national (y compris les DOM). Les migrations avec l'étranger ne peuvent pas être appréhendées de manière équilibrée, puisque ne peuvent être connues que les entrées sur le territoire (lieu de résidence au moment du recensement) et non pas les sorties vers l'étranger.

Les enfants de moins de un an au moment de la collecte sont exclus du champ de cette étude.

Les caractéristiques socio-démographiques des individus sont connues au moment du recensement. On ignore ce qu'elles pouvaient être avant la migration. Ainsi, par exemple, la migration des personnes actives en emploi correspond aux personnes actives en emploi à l'issue de leur migration. Cela ne présume en rien leur situation au moment du départ.

Insee du Grand Est

Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication :

Joël Creusat

Rédacteurs en chef :

Laurence Luong

ISSN 2492-4547

© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Dzikowski C., Lévy D., « En 2014, un quart de la population qui déménage change de département », *Insee Première* n° 1654, juin 2017.
- « Migrations résidentielles en Alsace : qui sont les emménagés récents ? », *Les notes de l'ADEUS* n° 221, décembre 2016.
- « Les migrations résidentielles en Alsace : où s'installe-t-on ? », *les notes de l'ADEUS* n° 141, novembre 2014.
- Gremillet M., Kuhn Ch., « La CUS dans la dynamique des migrations résidentielles », *Chiffres pour l'Alsace* n° 29, mars 2012.
- Debard Ph., « Migrations résidentielles en Lorraine : 7 profils-types du nouvel arrivant », *Économie Lorraine* n° 274, janvier 2012.

